

Collecte spéciale des déchets amiantés dans notre commune.

Dans le cadre de sa mission de service public et pour répondre aux enjeux environnementaux, la Communauté d'Agglomération de Saintes organise une collecte spéciale pour les déchets amiantés à destination des particuliers. L'amiante, largement utilisé jusqu'en 1996, est un déchet dangereux nécessitant une prise en charge spécifique pour garantir la sécurité de tous.

Les prochaines dates pour notre commune :

- **Samedi 28 octobre** matin à la déchetterie Nord, rue de Taillebourg à Saintes
- **Samedi 28 octobre** après-midi à la déchetterie de Chaniers Chemin des Prises,
- **Vendredi 3 novembre** matin à la déchetterie Ouest de Saintes, 9 Imp. du Champ de Tir,

Pour participer à cette collecte, il est impératif de prendre rendez-vous au **05 46 93 41 50** (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Mode d'emploi de la collecte :

1. Inscription et retrait des kits (sacs et équipements de protection) aux dates et lieux indiqués lors de la convocation.
2. Préparation et emballage des déchets à domicile avant la date de dépôt.
3. Présentation de la convocation à l'agent lors du dépôt.
4. Contrôle de l'emballage par un agent avant déchargement.

Déchets acceptés : Canalisations, Tôles ondulées.

Déchets refusés : Déchets d'amiante dans un emballage autre que celui fourni, tout mélange de déchets.

Pour chaque foyer inscrit, un big bag de 1m³ et un kit de protection (gants, masque, combinaison, lunettes) seront fournis gratuitement sur présentation de la convocation et d'un justificatif de domicile.

Plus d'infos et mode d'emploi complet : <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/dechets/423-les-dechets-sur-l-agglo.html>.